

Vous aviez déjà pu lire il y a quelques semaines une attaque en règle de Jacques Rousselot qui me mettait personnellement en cause, dans un article signé du journaliste Christian Frichet. Ce dernier n'avait pas cherché à avoir mon point de vue avant de publier ce papier qui m'attaquait.

Après avoir réussi à le joindre au bout de deux jours, je lui avais, pendant plus d'une heure trente, exposé mon point de vue, contraire à ce qu'il me faisait dire dans son article de presse. Mais aucune ligne de ma position n'est apparue sous sa plume !

Récidive, hier, dans les mêmes colonnes. Il donne la parole à Jacques Rousselot, qui me met personnellement en cause, sans avoir cherché à confronter les points de vue, travail de journalisme normalement, sans avoir cherché à me joindre, sans chercher à vérifier la véracité des propos du Président de l'ASNL.

Car nous ne pouvons céder au chantage de Jacques Rousselot dans cet article, qui mélange son intérêt privé et l'intérêt public que je représente en tant qu'élu. La taxe "arts et spectacles" qu'il évoque représentait en 2010 148 400 euros, soit l'équivalent de 2,15% des recettes de fonctionnement du budget municipal. Si des logements étaient construits à la place du stade, nous nous y retrouverions largement, sans les nuisances inhérentes à cet équipement.

Il faut donc relativiser, mais surtout, il n'est pas acceptable de se faire attaquer ainsi dans un journal, ce n'est en tout cas pas l'idée que je me fais du journalisme, quand on est partisan de la sorte.